

LE SITE STOCK-CRYPTO.COM

Category: [Non classé](#)



Ce site proposait d'investir dans les crypto monnaies. Nous avons voulu en savoir plus.

Le site internet :

Le site a été créé le 29/11/2017. Nous publions le whois qui est anonyme :

<https://domainbigdata.com/stock-crypto.com>

Nos recherches :

Les informations juridiques :

Le site appartiendrait à la société STOCK ASSET MANAGEMENT LTD. Cette société a été créée en 2012. Nous vous communiquons la fiche d'identité :

<https://beta.companieshouse.gov.uk/company/08146477>

Il s'agit encore une fois d'une usurpation d'identité. Nous avons rencontré ce phénomène à de multiples reprises.

La page accueil :

Elle est très pauvre. Nous avons relevé toutefois que le site a mentionné l'adresse légale de la société anglaise dont le nom a été usurpé. C'est très rare.

Les Conditions Générales de Vente :

Nous avons une nouvelle fois affaire aux Conditions Générales de Vente du site www.digycode.com mais en simplifié (12 pages)

Celles ont été reprises à de multiples reprises comme vous pourrez le constater avec le lien ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/cryptomonnaies/www-cryptocoffre-com-les-sites-cousins/>

Les règlements :

La Hongrie :

La société CAF MARKETS KFT existe. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://www.nemzeticgtar.hu/caf-markets-kft-c0109305477.html>

La gérante est Madame MAM BALLA DIA. Cette personne est également la gérante de la société polonaise VIASTAR SP Z O O. Elle a été créée le 17/08/2016. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://krs-pobierz.pl/viastar-i6247247>

Cette société est utilisée notamment par les sites suivants :

vianco-cheptel.com

globalmarkets-group.com

Ils sont dans la sphère du réseau Timsit. Vous trouverez le résultat de nos recherches dans le lien ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/cryptomonnaies/monnaies-virtuelles-la-liste-noire-de-ladc-france/>

Conclusion :

Ces sites appartiennent aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques aux options binaires et aux diamants. Nous vous déconseillons tout achat sur les sites cités dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

Si vous avez effectué un investissement sur ces sites, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous indiquer le nom du site et nous joindre dans votre mail les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-diamants-aux-options-binaires-ou-au-bitcoin/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[La revue ANTIPAC n° 142](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi la régler par chèque à l'ordre d'ADC France. Il est à joindre avec les documents que vous nous enverrez.

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

